



Réseau CPEPESC INFOS

Bulletin d'information N° 5 - Juin/Juillet 2013

Depuis 30 ans, l'ingérence écolo de la CPEPESC "dérange" ceux à qui profitent, pollutions et destructions de la Nature.

Commission de Protection des Eaux
CPEPESC Franche-Comté & Nationale
3, rue Beauregard - 25000 BESANCON
www.cpepesc.org mel: franche-comte@cpepesc.org

Participation de la CPEPESC à l'animation de la marche inter-âge de Besançon sur les rives du Doubs

L'eau était au rendez-vous le 26 avril dernier : pluie et berges du Doubs ont rythmé la 4^{ème} édition de la marche pour la solidarité entre les générations inter-âge. La CPEPESC était présente : un stand et des panneaux ont été dressés au fond de la nouvelle Rhodia, pour des nécessités techniques et des contraintes météo et une balade commentée a été organisée.

Après un bref exposé, notre intervenant a eu la satisfaction d'être applaudi par un auditoire fidèle bien que mouillé après la grande balade dans la cour du stade nautique... Puisque la manifestation se déroulait aux bords du Doubs, celui-ci a été mis à l'honneur : les interventions ont été autant l'occasion d'évoquer sa source, la vie de la rivière et des rives, des prélèvements AEP (Pompage de Mathay pour l'alimentation en eau du secteur de Montbéliard - Belfort et le nouveau forage de Novillars pour Besançon dans le karst profond de la vallée du Doubs), les rejets et notamment ceux en amont de Besançon (Pontarlier, Morteau, La Chaux de Fonds, Montbéliard, Baume les Dames), le régime "karstique" des crues parfois brutales, son débit moyen, ainsi que les inondations et les zones inconstructibles de son lit majeur...

Condensé mais efficace eu égard au temps imparti, le message a plu et convaincu : l'eau du Doubs est un patrimoine vivant et précieux qu'il faut s'efforcer de préserver. La journée aura également permis de rencontrer de nouveaux visages prêts à s'investir dans la sauvegarde de l'environnement. Un focus de l'est républicain n'a d'ailleurs pas manqué de saluer l'initiative de la CPEPESC (ER, 30 avril 2013).

FORMATION ZONES HUMIDES

Organisée sur le pont du 8 mai 2013, la formation zones humides a rassemblé une douzaine de personnes autour de la spécialiste de la question à la DREAL, Marie-José Vergon-Trivaudey. L'ingénieure a présenté la définition juridique de la zone humide telle que fixée par la LEMA (loi sur l'eau et les milieux aquatiques) devant un auditoire somme toute retreint mais assidu. Le rendez-vous a également permis de faire le point sur les méthodes d'inventaires réalisées en Franche-Comté. En fin de journée, les participants se sont retrouvés sur le terrain pour un exercice pratique consistant à apprendre à caractériser les zones humides par leur végétation et la composition du sol. A cet effet, quelques sondages à la tarière dans différents sols ont été réalisés.

Deux outils d'inventaire ZH sont à connaître par tous :

http://www.donnees.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/infos_geo/fiches_cartes/DemarInter.htm

Le lien CARMEN = <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cartographie-interactive-et-acces-r343.html>

FORMATION DES MILITANTS

La CPEPESC prévoit d'organiser d'autres journées d'information et de formation pour ses personnels et adhérents. Une journée dédiée à la pollution des sols par les toxiques est prévue à la rentrée.

Si par vos compétences vous pouvez proposer des formations à la CPEPESC, n'hésitez pas à envoyer un mail pour le signaler.

Plate-forme à Cigognes Blanches

Installée en 2011 à Montigny-les-Vesoul, dans le cadre d'une affaire juridique (Dossier CPE / SCICAE) cette plate-forme à cigognes blanches installée en 2011 à Montigny-les-Vesoul est maintenant occupée par un couple. La femelle a même été observée couvant depuis quelques jours !

Exposition sur les ruisseaux de tête de bassin

Il est rappelé que l'exposition reste disponible et peut aussi être prêtée. Nos petits ruisseaux le méritent bien.

Participations institutionnelle de la CPEPESC

L'association participe à un certain nombre de commissions administratives où il est important de défendre pied à pied la nature. (bénévoles intéressés signalez-vous !). Ainsi un représentant (JR) a participé à la Commission de suivi de l'usine Solvay à Tavaux (39) le 13 décembre 2012.

Le compte-rendu de cette réunion est consultable en ligne sur le site de la DREAL
www.franche.comte.developpement-durable.gouv.fr

News du radiopistage en Haute-Saône

Fin mai, le secteur chauves-souris de la CPEPESC a organisé une semaine de radiopistage dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle de la Grotte du Carroussel (70).

L'opération consiste à équiper les chauves-souris (Minioptères de Schreibers) d'un émetteur et de suivre leurs traces tout au long de la nuit, afin de mieux connaître leur territoire de chasse.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont vécu au rythme des chauves-souris pendant une semaine, pour leur aide et leur enthousiasme... La preuve en image !



Départ du responsable chauves-souris

Chargé de mission et conservateur des réserves naturelles à chauves-souris depuis un an et demi, **Antoine Dervaux**, quitte la CPE pour les terres australes, sa passion première.

Pour lui succéder, **Claire Delteil**, déjà salariée et bénévole active de l'association.



Bienvenue à notre nouvelle chiroptérologue !

-- ☺ --

Quelques articles d'actualité incontournable parus sur le site de la CPEPESC et accessibles en lignes.

- INONDATIONS - "Surprises" de la région Dijonnaises. <http://www.cpepesc.org/A-propos-des-inondations-surprises.html>

- CHASSE - Papa et fiston flingueurs de chauves souris condamnés par le tribunal d'Auxerre. <http://www.cpepesc.org/CHASSE-Papa-et-fiston-flingueurs.html>

MISERE DES ZONE HUMIDES en 70!

Deux membres de la CPEPESC ont été invités à une réunion de la MISEN de Haute-Saône pour y aborder les nombreux problèmes concernant les "atteintes aux zones humides" soulevées dans ce département par l'association.

Le résultat de cette réunion semble décevant : peu d'avancées sont à constater si ce n'est une certaine impuissance de l'administration à intervenir sur des dossiers qui ne lui semblent pas prioritaires.

Dans le compte-rendu, un représentant de l'administration déclare même : « L'examen de ces différents dossiers montre, à l'évidence, qu'il est difficile de collaborer avec la CPEPESC sur ces sujets ».

Il est sur qu'il est plus facile de fermer les yeux.!

Méga retenue en construction sur le sanctuaire naturel jurassien du Mont d'Or

Les travaux de creusement de la gigantesque retenue collinaire projetée sur le Mont d'Or ont commencé.

Décidément certains de nos élus ne font pas grand cas des éléments de notre patrimoine naturel et paysager, même les plus emblématiques.

De plus par ces travaux connexes, c'est un très large secteur du massif naturel du Mont d'Or qui va être soumis à des atteintes irréversibles. L'association se doit d'être très vigilante.

Mortalité des abeilles et pesticides.

Fin avril, la Commission européenne a décidé de suspendre pendant 2 ans dans toute l'Europe à partir du 1er décembre 2013 l'utilisation de 3 insecticides : le clothianidine, l'imidaclopride et le thiaméthoxame, soupçonnés fortement d'agir sur le système nerveux des abeilles.

« Confrontées à des résidus même infinitésimaux, celles-ci sont désorientées, se refroidissent et ne retrouvent plus leurs ruches. Leur système immunitaire étant affaibli, elles peuvent aussi développer des maladies neurodégénératives qui entraînent la mort en quelques jours ».

« Les abeilles sont vitales à notre écosystème et contribuent à plus de 22 milliards d'euros chaque année dans l'agriculture européenne » (Tonio Borg, commissaire européen à la santé à la politique des consommateurs).

En savoir + site : <http://www.abeillesentinelles.net/abeille/les-abeilles-en-danger.html>

ADHESION à la CPEPESC pour 2013

Il n'est pas trop tard !

Votre NATURE, votre PLANETE ne se défendra pas toute seule. Plus que jamais, la CPEPESC a besoin de militants pour la défendre, ici, à nos portes ! Faites de la vraie politique, prenez le destin de votre futur en main.

Demandez un bulletin d'adhésion à l'association ou imprimer le depuis le site :

<http://www.cpepesc.org/Candidature-d-adhesion-a-la.html>

INFOS DIVERSES

La Tour de France 2013 ne passera pas à la planche rabotée des Belles Filles.

« L'heure du caprice est simplement passée ». Maintenant l'impact du rabot est là pour longtemps et sans grand intérêt au niveau local.



News du front des atteintes à l'environnement à saluer

Le Mémont, « trésor » du Haut-Doubs - Poursuite de la construction d'un chalet en dépit de l'annulation du permis de construire par le tribunal administratif : le propriétaire a été condamné par le juge pénal à démolir son bâtiment ainsi qu'à payer à notre association la somme de 1 978 € dont 500 € au titre de dommages et intérêts – **Création sans autorisation d'un plan d'eau en zone humide :** mise en demeure du préfet de procéder à l'enlèvement des remblais et à la remise en état du site 5 ans après les faits. Tout vient à point à qui sait attendre !

Arbois - Pollution du sous-sol et de l'air au dichloropropane : un arrêt de la Cour d'Appel de Besançon en date du 12 avril 2013 a condamné l'ancien viticulteur à payer à notre association la somme de 2 155 €.

Quelques-unes des nouvelles plaintes engagées :

Pollutions : décharges sauvages (deux plaintes à Naisey-les-Granges, une plainte à Dasle) ; **brûlages irréguliers de déchets :** (une plainte Vellefrey-et-Vellefrange et une plainte à Avilley).

Travaux de drainage/curage sans autorisation : une plainte à Quers, une plainte à Maigna-sur-Valouse.

Atteinte aux espèces : une plainte auprès du Procureur de la République pour destruction de milans royaux à Meray-sous-Montrond.

L'incroyable langue spécialisée des chauves-souris nectarivores

Vidéo à voir et à revoir sur :

http://www.maxisciences.com/chauve-souris/video-l-incroyable-langue-specialisee-des-chauves-souris-nectarivores_art29455.html

Découverte d'un site remarquable en Haute-Saône

Plus petit représentant franc-comtois de la famille des Rhinolophes (poids entre 4 et 7g), le **Petit Rhinolophe** se nourrit principalement d'insectes qu'il chasse dans les parcs, les vergers pâturés ou les friches arbustives, mais aussi dans des milieux plus forestiers. Cette espèce est présente dans toute l'Europe et le nord de l'Afrique. Elle a connu une régression spectaculaire dans les années 50, subissant d'une part de plein fouet l'utilisation abondante de pesticides et, d'autre part l'homogénéisation des paysages. En effet, le Petit Rhinolophe est tributaire d'un fort maillage de haies, qu'il utilise pour se déplacer. Disparues des Pays-Bas et du Luxembourg, presque éteintes en Allemagne et en Suisse, les populations françaises ont subi de graves pertes dans de nombreuses régions. **Aujourd'hui la population régionale est estimée à 1850 individus.**

Dans l'est de la France, on le rencontre dans les grottes et les mines, mais aussi dans les greniers et les caves.

C'est d'ailleurs dans la cave d'un château, qu'une importante colonie a été découverte en **Haute-Saône**, lors d'un suivi chiroptère sur le site Natura 2000 de la Vallée de la Saône, mené conjointement par l'EPTB Saône Doubs et la CPEPESC. Avec pas moins de 322 individus elle représente la **deuxième colonie hivernale la plus importante de la région** ! A titre comparatif, l'effectif départemental de Petit Rhinolophe entre 2004 et 2009 est estimé à 500 individus, répartis sur 22 sites. L'étude approfondie de cette population se poursuivra pendant 2 ans encore, afin de localiser les lieux de mises bas des femelles et l'étendue de leurs zones de chasse.

Des chauves-souris dans nos maisons

Le 07 mai dernier, la CPEPESC Franche-Comté est intervenue à Montfaucon pour parler de chauves-souris. Cet événement a permis d'évoquer la présence de ces petits mammifères au sein des maisons. En effet, chaque année au printemps, celles-ci se réapproprient une partie des habitations (volets, sous les tuiles, greniers, grange, ...). Les femelles se regroupent, mettent bas et élèvent leur unique petit de l'année. Ces endroits leur fournissent des abris chauds et obscurs indispensables à l'installation de nurseries. Les jeunes voleront et deviendront autonomes dès le mois d'août.

Ces espèces étant fragiles, la période estivale constitue une période très sensible : le moindre dérangement peut par exemple, provoquer un affolement de la colonie entraînant la chute des jeunes voire la désertion et compromettre la reproduction de l'année.

Toutes les chauves-souris sont protégées en France. La CPEPESC s'implique dans la conservation de ces espèces et chaque année, s'emploie à améliorer les connaissances, notamment au travers de prospections dans les bâtiments.

Dans le cas de la présence d'une colonie au sein de votre habitation, il est possible de le signaler aux coordonnées suivantes :



chiropteres@cpepesc.org

Tel : 03 81 88 66 71



Petits rhinolophe © F. Schwaab

Pour ne plus recevoir ce cyberbulletin envoyer à l'adresse contact@cpepesc.org (ou par une simple carte postale à l'association avec votre nom) les mots :
« Ne plus m'envoyer Réseau CPEPESC INFOS »